

## FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE OCTROYÉ À L'ORGANISME BALUCHON ALZHEIMER POUR SOUTENIR SON DÉVELOPPEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

Le financement récurrent de 500 000 \$ accordé à l'organisme communautaire Baluchon Alzheimer permettra de contribuer à son implantation dans les régions qui n'étaient pas encore couvertes par ses services, soit le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord, en plus d'améliorer l'accessibilité dans les régions déjà couvertes. Ce financement s'inscrit dans les efforts visant à améliorer le soutien apporté aux proches aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles neurocognitifs majeurs.

Outre les services de répit de longue durée (4 à 14 jours) fournis par les accompagnatrices de l'organisme, appelées baluchonneuses, ces dernières ont aussi pour mission de transmettre de nouvelles connaissances et compétences aux proches aidants, entre autres en leur proposant des stratégies d'intervention adaptées à leur situation.

Les baluchonneuses, actuellement au nombre de 23 pour l'ensemble du Québec, sont recrutées en fonction de leur expérience dans le domaine de la santé et des services sociaux, en gérontologie ou en ce qui a trait à la maladie d'Alzheimer. Elles bénéficient également d'une formation initiale de base et de la formation continue dispensée par l'organisme.

### Financement des régions qui étaient non couvertes par Baluchon Alzheimer

Régions/Établissements	Montant par établissement
01 - Bas-Saint-Laurent	52 000 \$
09 - Côte-Nord	22 360 \$
11 - Gaspésie	26 000 \$
11 - Îles-de-la-Madeleine	15 600 \$